

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. LEVASSEUR

Aperçu des résultats généraux de la démographie appliqués à l'économie politique

Journal de la société statistique de Paris, tome 24 (1883), p. 97-110

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__97_0

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

APERÇU DES RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE LA DÉMOGRAPHIE APPLIQUÉS
A L'ÉCONOMIE POLITIQUE (1).

La population, la production et la consommation. — La question de la population intéresse toutes les parties de l'économie politique, parce que l'homme est véritablement l'unique agent de tout le mouvement économique : c'est lui qui produit et c'est lui qui consomme. Là où il y a beaucoup d'hommes actifs fournissant beaucoup de travail, il est créé beaucoup de richesse ; mais beaucoup d'habitants dans un pays consomment beaucoup de richesse pour vivre. *Entre les trois termes, population, production, consommation, il y a nécessairement un rapport.*

Si ce rapport était constant, c'est-à-dire si chaque homme produisait et consommait toujours dans le même temps une même quantité, il n'y aurait pas de question de population ; l'équilibre demeurerait toujours le même et la condition de l'humanité serait uniforme et immuable.

Nous savons qu'il n'en est pas ainsi. Les hommes, dans chaque société, produisent plus ou moins, suivant leurs *qualités personnelles*, suivant la somme des *capitaux* et *l'état de la science*.

Parmi les produits qui leur sont utiles pour vivre, les aliments sont au premier rang et ils proviennent de la terre, laquelle est en quantité limitée. La *terre* est donc un quatrième terme dont il faut tenir compte.

Nous savons aussi que tous les hommes, dans une même société, ne consomment pas la même quantité de richesse ; l'état de fortune met entre eux de grandes inégalités à cet égard. Or, s'il n'y a que 100 unités de richesse dans un pays, si l'on ne peut s'en procurer davantage par le commerce et si, d'autre part, 10 habitants en consomment à eux seuls improductivement 50, il est évident que ce pays ne pourra pas faire vivre autant d'habitants ou qu'il les fera vivre dans une condition plus misérable que si chacun n'avait consommé qu'une unité ; dans ce dernier cas, 100 unités auraient entretenu 100 habitants. Dans le premier cas, en supposant qu'une unité soit un minimum nécessaire, le pays n'en entretiendra que 60 (10 + 50). La *répartition* de la richesse est un cinquième terme qui influe sur la population.

Il y a donc une question de la population. Elle est même une des plus graves que l'économie politique ait à traiter, parce que, la richesse étant faite pour sustenter

(1) Ce travail est un chapitre détaché du *Précis d'économie politique* que publiera, dans le courant du mois prochain, la librairie Hachette.

L'auteur s'était proposé de faire à la séance de la Société de statistique du mois de février une communication verbale portant sur les points principaux de cette étude des lois de la population. Le Bureau de la Société ayant décidé qu'aux modes de communication déjà en usage, l'exposé oral et la lecture d'un travail manuscrit, elle ajouterait un mode nouveau consistant à insérer préalablement le travail dans le Journal de la Société, afin de permettre à tous les membres qui voudraient prendre part à la discussion d'étudier à loisir le sujet, et à placer à la fin un certain nombre de conclusions, en manière de thèses, destinées à servir de point de départ à la discussion, M. Levasseur a bien voulu ajourner sa communication et la faire servir d'exemple au nouveau mode de communication.

En conséquence, par décision du Comité de publication, le mémoire sur les résultats généraux de la démographie appliqués à l'économie politique a été inséré dans le présent numéro du Journal. A la prochaine séance de la Société, les conclusions seules seront lues par l'auteur, afin de ménager le temps, et la discussion s'ouvrira immédiatement par les observations que les membres pourront faire relativement aux thèses posées par l'auteur et aux développements sur lesquels elles sont appuyées dans le mémoire.

la vie des hommes et pour leur procurer du bien-être, l'état de la population peut être considéré comme la pierre de touche de l'organisation économique d'une société. C'est aussi une des plus difficiles. Elle est devenue l'objet d'une science particulière, la *Démographie*, qui emprunte presque toutes ses données à la statistique.

Avant d'indiquer les résultats principaux de cette science qui intéressent l'économie politique, nous pouvons déjà indiquer les lois les plus générales d'équilibre de la population et de la richesse.

Quand la production et les capitaux s'accroissent dans une société, la population tend à s'accroître.

Quand la moyenne de la consommation individuelle dans une société s'accroît, la population tend à s'accroître plus lentement ou à devenir stationnaire.

Quand toute la terre est occupée et que l'augmentation des produits agricoles ne peut être obtenue que par une culture plus intensive, l'accroissement de la population devient plus difficile.

Quand les inégalités factices dans la répartition de la richesse diminuent, l'accroissement de la population devient plus facile.

Ces lois, dont plusieurs ont été mises en lumière par M. Courcelle-Seneuil, ont, comme toutes les lois économiques, leurs exceptions, parce que des causes secondaires en modifient souvent les effets.

Les naissances et les décès. — La multiplication des hommes, comme celle des autres espèces d'êtres animés, est soumise à des lois physiologiques. Ces lois, quelles qu'elles soient, sont modifiées dans une certaine mesure par l'état social, et, comme il ne peut y avoir de statistique que dans des sociétés civilisées, on ne connaît les résultats numériques de la démographie que pour l'état social.

Les relevés des naissances constatent que la *natalité*, c'est-à-dire le rapport du nombre annuel des naissances à la population qui fournit ces naissances, varie de 50 (Russie) à 20 (Rhode-Island) par 1,000 habitants. La moyenne est d'environ *35 naissances par 1,000 habitants* ou de 1 naissance par 29 habitants. Il y a des États qui s'élèvent beaucoup au-dessus de cette moyenne, par exemple la Serbie, qui atteint 42, et la Russie qui paraît atteindre 49. Il y en a d'autres qui restent bien au-dessous : la France n'a que 25 à 26 naissances par 1,000 habitants, à peu près comme l'Irlande, et, aux États-Unis, le Connecticut et le Rhode-Island sont à un niveau encore inférieur.

Dans l'intérieur d'un État, la natalité est rarement la même pour les populations urbaines et pour les populations rurales, et elle présente de grandes différences d'une province à une autre : elle est quelque peu inférieure à 20 en Normandie, tandis qu'elle dépasse 33 en Alsace. Elle n'est pas non plus la même dans tous les temps. En général, elle diminue brusquement dans les temps de crise, de famine et de guerre et se relève bientôt après. Mais, en temps ordinaire, chaque État ou chaque région conserve à peu près le taux de natalité qui lui est propre.

Cependant, lorsqu'on considère le mouvement d'une population pendant une longue période, on s'aperçoit que des changements lents se produisent d'une manière continue dans le rapport des naissances à la population, sans cependant dépasser certaines limites : en France, par exemple, la natalité, qui était d'environ 30 $\frac{1}{2}$, sous la Restauration, est descendue à 25 $\frac{1}{2}$ dans la période décennale 1871-1880.

On peut dire, en donnant une conclusion anticipée pour les autres manières d'être du mouvement de la population : *le mouvement de la population est soumis à des lois que déterminent des causes physiologiques, climatériques, morales et sociales. Ces lois marquent une certaine régularité de la natalité, de la nuptialité et de la mortalité ; elles montrent qu'il existe un taux moyen différent suivant les groupes de population et qu'il se produit des changements accidentels ou continus en plus ou en moins dans un même groupe, le tout renfermé entre certaines limites extrêmes de variation.*

La *mortalité*, c'est-à-dire le rapport du nombre annuel des décès à la population, est généralement inférieure à la natalité chez les peuples civilisés. Quand une exception se produit par suite d'une épidémie, d'une famine ou d'une guerre, le taux de la mortalité peut s'élever très haut : il a été de 79 sur 1,000 habitants en Finlande l'an 1865. Dans le cas d'une calamité de ce genre, la population est d'ordinaire doublement atteinte à la fois par une natalité moindre et par une mortalité plus grande : c'est ainsi qu'en 1871, en France, la natalité a été inférieure à 23 et la mortalité supérieure à 34 par 1,000 habitants.

La mortalité moyenne des peuples civilisés est aujourd'hui environ de *26 décès par 1,000 habitants*. Les pays slaves, Serbie, Russie, Croatie et Hongrie, ont un taux élevé, de 32 à 42, tandis que celui des États scandinaves varie entre 19 et 17, et que les relevés de quelques États de la Nouvelle-Angleterre (États-Unis) accusent 19 à 16. *La France compte de 23 à 24 décès par 1,000 habitants.*

La mort ne frappe pas également tous les âges. *La première enfance est l'âge le plus exposé.* On peut dire d'une manière générale que près du quart des enfants qui naissent meurent dans l'année ; cette mortalité infantine varie, d'ailleurs, beaucoup d'un pays à un autre, puisqu'elle n'est guère que de 10 décès par 100 naissances en Norvège, tandis qu'elle atteint 30 dans l'Allemagne du Sud, et dans un même pays, elle varie beaucoup suivant la condition sociale des parents ; les familles riches éprouvent des pertes beaucoup moindres que les pauvres, parce qu'elles peuvent donner plus de soins et de bien-être à leurs nouveau-nés, et les enfants illégitimes meurent en beaucoup plus grand nombre que les enfants légitimes.

Le nombre des garçons qui naissent est, tous les ans, de 5 p. 100 environ plus fort que celui des filles : l'excédent des naissances masculines serait même beaucoup plus grand si l'on y comprenait les mort-nés. Mais, dans la première enfance, il meurt plus de garçons que de filles, de sorte que l'équilibre s'établit à peu près dans la maturité de la vie.

A l'âge de cinq ans, il ne reste guère, suivant les pays, que 60 à 80 p. 100 de la génération qui était venue au monde cinq ans auparavant. La vie s'affermi à cette époque : de 10 à 30 ans, la mort enlève, par année, moins de 1 p. 100 des survivants ; de 30 à 70 ans, elle fait des progrès, lents encore, qui cependant, vers la fin de la période, emportent, par année, plus de 5 p. 100 des survivants. A partir de 70 ans, elle frappe à coups réitérés, et vers 85 ans, elle enlève, par année, comme dans l'enfance, le quart des survivants, dont les derniers passent très rarement la centaine.

Voici, à peu près et en nombres ronds, comment se soutient dans la vie une génération et ce qu'on pourrait appeler la durée moyenne ou *survie moyenne d'une génération*. Soit 1,000 naissances ; à la fin de la première année, il y a environ 800 survivants ; à la fin de la cinquième année, 700 ; à 20 ans, 650 ; à 50 ans, 450 ;

à 75 ans, 220 ; à 100 ans, il n'y a plus, sinon comme une rare exception, de survivants.

Dans la carrière de la vie, il y a deux parties que chaque génération jonche de ses morts : l'entrée, où tombent, entre la naissance et la cinquième année, ceux qui ne sont pas assez bien constitués pour vivre, et l'extrémité, où s'arrêtent, entre 70 et 80 ans, les forces vitales épuisées ; dans l'intervalle, les morts sont semés en petit nombre sur la route, de sorte que l'on peut dire que *la chance de vivre des individus bien constitués est d'environ 75 ans.*

Comme il naît chaque année une nouvelle génération, il y a environ 100 générations qui coexistent ensemble et qui constituent la population d'un pays, les plus anciennes n'ayant plus qu'un petit nombre de représentants, la génération qui vient de naître étant seule à peu près au complet. Si l'on suppose que chaque génération soit de 1,000 individus à la naissance, celle qui a un an comptera 800 individus ; celle de deux ans, 750 ; celle de trois ans, 740 ; celle de quatre ans, 710 ; celle de cinq ans, 700, et ainsi de suite. *L'ensemble des survivants de toutes les générations qui forment, à un moment donné, une population, est composé à peu près comme le sont les états successifs d'une même génération, en supposant que le nombre des naissances n'ait jamais changé, c'est-à-dire que la population soit stationnaire.*

Cette loi marque la tendance ; mais elle ne se vérifie nulle part d'une manière absolue dans la pratique, parce que toutes les générations, à la naissance, sont rarement égales en nombre et parce que toutes ne sont pas atteintes, chaque année, dans les mêmes proportions par la mort. De plus, le taux de survie n'est pas le même pour chaque pays ; si l'on compare, en Europe, les deux États qui représentent à peu près les extrêmes pour la période infantine, la plus exposée à la mort, on trouve que la Norvège, à l'âge de cinq ans, conserve 820 survivants, tandis que la Russie paraît n'en avoir que 575.

C'est par ce mouvement continu d'entrée dans la vie et de sortie que les populations se perpétuent en se renouvelant, avec une disposition marquée à s'accroître. En effet, de la moyenne actuelle des naissances, qui est 35, et de la moyenne des décès, qui est de 26 par 1,000 habitants en Europe, il résulte un excédent et un *accroissement moyen annuel de 9 par 1,000.*

Cet accroissement est loin d'être égal dans tous les pays. Ainsi, d'après les constatations des recensements successifs, pendant qu'il s'élève à 10 et à 12 par 1,000 en Allemagne et en Angleterre, il est inférieur en Hongrie (5 p. 1,000) et surtout en France, où il n'est guère que de 4.2 en moyenne depuis le commencement du siècle et où, depuis vingt ans, il est descendu à 2.4 environ. *La France est, au XIX^e siècle, le pays d'Europe dont la population augmente le moins vite par l'excédant des naissances sur les décès.*

Les mariages et la fécondité. — C'est surtout par le mariage que se recrute la population. Quoique des trois grands faits de la vie que relève la statistique, le mariage soit celui qui dépend le plus de la volonté humaine, il se produit cependant à peu près avec la même régularité que la naissance et la mort, et il est soumis également à la loi des nombres, parce que les raisons physiologiques et sociales qui déterminent les mariages se produisent à peu près constamment de la même manière dans les sociétés civilisées. La *nuptialité* ou rapport du nombre annuel des mariages à la population est, en moyenne, d'un peu plus de 8 mariages par 1,000 habitants.

Les extrêmes pour la population européenne (la Turquie exceptée) se rencontrent dans la Serbie, qui dépasse 11 mariages par 1,000 habitants, et dans les États de la presqu'île scandinave, qui en ont un peu moins de 7; dans certaines années, la Serbie a dépassé 15 mariages par 1,000 habitants (en 1879), et la Suède et la France sont descendues à 6 (en 1870). *La nuptialité moyenne de la France est un peu inférieure à 8 (7.9 mariages par 1,000 habitants).*

En France, les quatre cinquièmes environ (78,5 p. 100) des hommes qui contractent mariage le font entre 20 et 35 ans, et la plupart (37 p. 100) entre 25 et 30, tandis que les neuf dixièmes des femmes (90 p. 100) se marient entre 15 et 30 et que l'âge le plus ordinaire du mariage est, pour elles, entre 20 et 25 ans (38.6 p. 100). Ces rapports peuvent être considérés comme une sorte de moyenne, quoiqu'ils diffèrent d'un pays à l'autre, suivant les institutions et les mœurs; ainsi, en Angleterre, les hommes se marient plus tôt (48 p. 100 de 20 à 25 ans) et les femmes un peu plus tard (83 p. 100 seulement avant 30 ans).

Les *naissances illégitimes* varient aussi; elles figurent, dans la statistique des pays dont les relevés méritent confiance à cet égard, depuis 3.4 (Pays-Bas) jusqu'à 15.8 (Bavière) p. 100 du total des naissances. La France peut être prise comme moyenne avec un *taux de 7.3 p. 100.*

Si la moyenne des naissances est de 35 par 1,000 habitants, il y a donc, en moyenne, environ 32.5 naissances légitimes et 2.5 naissances illégitimes. Comme il y a 8 mariages par an, *la fécondité légitime est d'environ 4 enfants par mariage.* Ce nombre moyen des enfants nés par mariage varie aussi sensiblement d'un pays à un autre. Il s'élève à 4 environ en Saxe et peut-être à 5 en Russie; en France, il descend à 3.2.

La répartition par âges et par état civil et la population active. — Une population peut être divisée, d'après l'âge, en plusieurs groupes. En France, au recensement de 1876, le rapport des trois groupes à la population totale était : enfants au-dessous de 15 ans, 27 p. 100; adultes (de 15 à 60 ans), 61 p. 100; vieillards (au-dessus de 60 ans), 12 p. 100.

GROUPES.	RAPPORT.	CÉLIBAT.		ÉTAT de mariage.			VEUVAGE.		SEXE.			
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Les deux sexes.	Veuf.	Veuvée.	Masculin.	Féminin.		
		—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Enfants (de 0 à 15 ans) 27.1 p. 100.	Garçons .	13.7	»	»	»	»	»	»	13.7	»		
	Filles . .	13.4	»	13.4	»	»	»	»	»	13.4		
Adultes (de 15 à 60 ans) 61.3 p. 100.	Célibataires.	Hommes.	12.4	»	»	»	»	»	»	12.4	»	
		Femmes.	10.3	»	10.3	»	»	»	»	»	10.3	
	Mariés .	Hommes.	16.9	»	»	16.9	} 34.8	»	»	16.9	»	
		Femmes.	17.9	»	»	17.9		»	»	»	17.9	
Veufs .	Hommes.	1.2	»	»	»	»	1.2	»	1.2	»		
	Femmes.	2.6	»	»	»	»	»	2.6	»	2.6		
Vieillards (au-dessus de 60 ans) 11.6 p. 100.	Célibataires.	Hommes.	0.6	»	»	»	»	»	»	0.6	»	
		Femmes.	0.7	»	0.7	»	»	»	»	»	0.7	
	Mariés .	Hommes.	3.6	»	»	3.6	} 6.2	»	»	3.6	»	
		Femmes.	2.6	»	»	2.6		»	»	»	2.6	
Veufs .	Hommes.	1.3	»	»	»	»	1.3	»	1.3	»		
	Femmes.	2.8	»	»	»	»	»	2.8	»	2.8		
Rapports à la population totale représentée par 100.		100		26.7	24.4	20.5	20.5	41	2.5	5.4	49.7	50.3
				51.1		41		7.9				
				100				100				

Quoiqu'il y ait des enfants au-dessous de 15 ans et des vieillards de plus de 60 ans dont le travail soit productif, on peut dire, d'une manière générale, que la *population active*, celle dont le travail fait vivre l'autre partie, est la *population adulte* et que le groupe dont l'existence dépend le plus du travail d'autrui est celui des enfants, parce qu'il travaille encore peu et qu'il n'a pas, comme une partie du groupe des vieillards, le revenu d'un travail antérieur pour vivre. Aussi, les nations dont la fécondité est grande ont-elles à faire plus de sacrifices que les autres pour élever, par le travail et le revenu de la population active, un plus grand nombre d'enfants : tel est le cas de l'Allemagne, qui, au recensement de 1871, comptait un nombre d'enfants équivalant à 34 p. 100 de sa population, tandis que la France n'en comptait (en 1876) que 27 p. 100.

Si l'on décompose ces trois groupes d'âges, enfants, adultes et vieillards, en prenant la France pour exemple, voici ce qu'on trouve (recensement de 1876) :

Les deux sexes s'équilibrent à peu près, quoique le nombre des naissances masculines soit toujours le plus considérable. C'est pourquoi la proportion des enfants du sexe masculin est un peu plus forte ; mais les maladies de la première enfance, ensuite les agitations et les travaux de la vie enlèvent un plus grand nombre d'individus du sexe masculin, si bien qu'il y a, somme toute, dans presque toutes les sociétés européennes, un peu plus de femmes que d'hommes ; cette *infériorité numérique du sexe masculin* est marquée surtout après les guerres. Au contraire, dans beaucoup de colonies, le sexe masculin l'emporte parce que l'immigration y introduit d'ordinaire plus d'hommes que de femmes.

Les *célibataires* constituent, en France, la *moitié de la population* ; ils se partagent eux-mêmes en *deux moitiés inégales* : les *enfants*, qui vivent d'ordinaire dans le sein de la famille et par le revenu de la famille, et les *adultes* qui, moins nombreux (dans le rapport de 8 à 11 en 1876), ont, en général, une existence indépendante.

L'autre moitié de la population est ou a été mariée. Il y a *dans le veuvage* près du *cinquième* de cette moitié ($\frac{1}{5}$ de la population totale), et ce cinquième renferme deux fois plus de femmes que d'hommes, parce que les veuves se remarient plus rarement que les veufs. C'est une des raisons qui expliquent pourquoi il y a parmi les adultes plus de femmes que d'hommes dans le célibat. Plus des *quatre cinquièmes* de cette moitié (plus des $\frac{2}{5}$ de la population totale) *sont dans l'état de mariage*. Comme les vieillards n'ont pas ordinairement d'enfants à élever, c'est au groupe des ménages adultes, formant environ $\frac{1}{5}$ de la population totale, ou plus exactement à la moitié la plus jeune de ce groupe qu'incombe principalement l'entretien de la population enfantine.

Cette population, qui comprend les enfants au-dessous de quinze ans, constitue, en France, plus du quart de la population totale (29 p. 100). De la grande mortalité des enfants, il résulte que, s'il naît en France un peu plus de trois enfants par mariage, chaque ménage, qui comprend deux personnes, n'élève pas jusqu'à l'âge adulte et, par conséquent, ne rend pas en moyenne à la société trois personnes : d'où la lenteur de l'accroissement de la population française.

Les proportions entre les divers groupes varient, dans certaines limites, suivant les nations. En règle générale, on peut dire qu'une population qui, dans le rapport des groupes, a une *proportion d'adultes relativement considérable*, est dans une *condition favorable au bien-être et à l'épargne*, parce qu'elle possède plus de

bras et d'intelligences pour produire et moins de bouches pour consommer qu'une population dans laquelle les enfants et les vieillards sont en proportion plus forte.

Les causes de la densité. — On peut dire aussi, d'une manière générale, que *les populations sont groupées, sur les diverses parties du globe, en quantité proportionnelle aux moyens d'existence qu'elles y trouvent.*

Mais il y a plusieurs raisons qui ne permettent pas de regarder cette proportion comme étant une règle absolue ; la principale est que l'expression de moyens d'existence est un terme vague qui ne correspond pas, dans tous les pays et dans tous les temps, à une même somme de consommations : les Hindous vivent au nombre de plus de 100 sur un kilomètre carré, en produisant et en consommant moins de richesse que les Français, qui ne sont que 71 par kilomètre carré.

Néanmoins, il faut remarquer, comme application de la règle générale, que la zone glaciale n'a presque pas d'habitants, parce qu'elle n'offre que très peu de moyens d'existence et de bien-être ; qu'il en est de même des déserts ; que les montagnes, peu propres au labourage, et que les steppes, qui n'y sont pas propres, ont une population peu dense ; qu'au contraire, la population est généralement dense dans les *plaines arables* et surtout dans les *vallées* dont le sol est généralement fertile et par où passent les voies navigables, sur les *côtes* où la pêche procure des aliments et où le commerce construit ses ports, aux principales *étapes des voies de commerce*, près des *mines de houille*, près de la *force motrice* des chutes d'eau où l'industrie accumule ses usines, dans les *grandes villes* où le capital abonde et où il y a une grande demande de travail.

Il existe ainsi des différences considérables entre le nombre d'habitants que comporte une même étendue de territoire. Ainsi, tandis que, par kilomètre carré, la province d'Arkhangel, région froide, a une densité de 0,4 habitant et que la province d'Astrakhan, région de steppes, en a 2,9, le Lancashire, région toute manufacturière, compte 707 habitants.

L'homme est attiré vers les régions où la mise en œuvre des richesses naturelles, les conditions avantageuses du sol et les ressources de la civilisation lui font espérer que son travail sera rémunérateur ; il s'y fixe et il y multiplie. Aussi, en général, ces régions sont-elles non-seulement les plus denses, mais celles dont *la densité augmente le plus rapidement.* Il semble que, dans un même État, une province qui a 50 habitants par kilomètre carré, soit plus susceptible de recevoir de nouveaux habitants qu'une province qui en a 150 ; c'est cependant le contraire qui se produit souvent et qui se manifeste dans les recensements successifs, précisément parce que la densité plus grande dans la seconde province était déjà due au privilège qu'elle avait de renfermer beaucoup d'éléments de richesse.

L'attraction de la population vers la richesse peut être assez fortement prononcée pour que, dans un pays dont la population générale augmente peu, la concentration vers les grands centres d'industrie et de commerce ait pour conséquence une diminution du nombre des habitants dans les parties moins favorisées : c'est le cas de la France depuis un certain nombre d'années.

Quand une contrée acquiert quelque-une de ces qualités qui déterminent la densité, par la découverte d'une mine, par la fondation d'un port ou l'ouverture d'une voie commerciale, la création d'un centre administratif, les habitants se portent de ce côté et la population y augmente.

La loi de Malthus et l'équilibre de la population et de la richesse. — Les faits

indiquent donc qu'il existe un rapport intime entre le nombre des habitants et la quantité de richesse produite dans une contrée.

Le premier économiste qui a cherché à déterminer avec précision ce rapport est Malthus. Il était frappé, ainsi qu'il le dit, de « la tendance constante qui se manifeste dans tous les êtres vivants à accroître leur espèce plus que ne comporte la quantité de nourriture qui est à leur portée ». Il crut pouvoir affirmer que la tendance de la population était d'augmenter en proportion géométrique ; que d'autre part, dans les conditions les plus favorables à l'industrie, les moyens de subsistance ne pouvaient augmenter que selon une progression arithmétique, et il pcsa la formule suivante, que l'on désigne sous le nom de *loi de Malthus* :

Progression de la population : 1, 2, 4, 8, 16, 32 4,096
 — des subsistances : 1, 2, 3, 4, 5, 6. 13

Il en concluait que si l'homme n'avait pas la prévoyance et l'énergie de restreindre volontairement le progrès de la population, la rupture d'équilibre entre le nombre des consommateurs et la quantité des choses consommables aurait pour conséquence fatale la misère de la société et le retranchement par la mort de ceux qui naîtraient en surabondance.

Il y a une observation vraie dans la loi de Malthus : *l'humanité tend à s'accroître et son accroissement est subordonné à ses moyens d'existence.*

Mais : 1° il est téméraire de prétendre exprimer par une formule mathématique un rapport variable qui n'est pas susceptible de précision numérique ; 2° l'observation des faits, sans laquelle toute théorie de ce genre manque de fondement, n'autorisait pas alors, malgré la crise que subissait l'Angleterre, et n'autorise pas du tout aujourd'hui à affirmer ces tendances divergentes.

Il y a peu de pays où la progression de la population soit géométrique. Le fait peut se produire cependant dans les pays nouveaux que féconde la colonisation par une race d'hommes civilisés : aux États-Unis, il y a eu jusqu'ici une augmentation dont le rapport est d'environ 1 à 2.4 par période trentenaire ; mais il faut ajouter que cet accroissement est dû pour une part notable à l'immigration qui a introduit environ 10 millions d'habitants dans le pays, de 1820 à 1880.

RECENSEMENT de :	POPULATION.	PROGRESSION d'une période à l'autre.	PROGRESSION depuis 1790.
1790	3,929,000	2.7	1
1820	9,655,000	2.4	2.7
1850	23,191,000	2.1	5.9
1880	50,155,000		12.7

Il s'est produit également au Canada et dans les colonies de l'Australie. Mais les subsistances et la richesse générale n'ont pas augmenté dans ces pays moins rapidement que la population. On en peut juger par le commerce extérieur des États-Unis qui, de 1790 à 1800, était en moyenne de 107 millions de dollars et qui a été de 1,503 millions de dollars en 1880 ; quoiqu'il se soit développé moins vite que la richesse intérieure, il a augmenté dans la proportion de 1 à 14, pendant que la population augmentait dans la proportion de 1 à 12.7.

Même chez les peuplades sauvages, où la richesse est très peu considérable et reste stationnaire parce que la science industrielle ne progresse pas, la mort, qui y fauche sans doute largement, n'a cependant pas besoin, comme le supposait Mal-

thus, d'abattre en coupe réglée à chaque génération un superflu croissant d'existences. Les institutions et les mœurs y pourvoient d'une manière inconsciente et en grande partie préventive : les naissances sont peu nombreuses. C'est du moins ce qui résulte, à défaut de statistique, de l'observation la plus suivie qui ait été faite à ce sujet, celle d'un Français qui a vécu dix-sept ans avec les sauvages, très peu civilisés, du nord de l'Australie et qui assure que les femmes mariées, quand elles ont des enfants, n'en ont jamais plus de trois ou quatre qu'elles nourrissent pendant cinq ans.

C'est donc dans d'autres formules que celle de Malthus qu'il faut chercher les véritables lois expérimentales de la population.

D'autre part, la statistique démographique, qui calcule surtout la natalité, la nuptialité, la mortalité et la densité, est loin de fournir tous les éléments nécessaires à la connaissance des lois de la population et ne livre pas tout le secret de la condition économique des peuples, non plus que la connaissance exacte de leur état économique ne donnerait tout le secret de leur état moral. Naître, vivre et mourir sont des faits considérables sans doute ; mais, en premier lieu, ces faits dépendent plus encore de la nature physiologique de l'homme que de sa condition sociale ; en second lieu, il y a bien des manières de vivre, et, quoique le bien-être contribue à préserver l'existence, la durée moyenne de la vie ne saurait être regardée comme la mesure exacte du degré de richesse et de l'égalité de la répartition dans une nation.

En résumant et en complétant les données que nous avons rassemblées pour éclairer quelques parties de ce problème complexe, nous concluons que *le nombre d'habitants que comporte un territoire dépend* :

1° Des *conditions physiques du climat et du sol* que peut utiliser le travail de l'homme, c'est-à-dire des forces de la nature ;

2° De la quantité de *capital* et de l'état de la *science industrielle*, qui augmentent la productivité du travail ;

3° De l'*étendue des débouchés* qui permettent à la population de se procurer des aliments en échange des produits de son industrie ;

4° De la *moyenne des consommations individuelles* qui, dans un état déterminé de richesse, permet à d'autant plus d'habitants de vivre que cette moyenne est plus faible ;

5° Du *degré d'égalité dans les consommations individuelles* qui, en supposant un état de richesse déterminé, permet à un plus grand nombre de petits consommateurs de vivre à mesure que diminue le nombre des gros consommateurs.

Les deux dernières conditions ont déjà été indiquées par nous au début.

Sur la première condition, celle qui est relative au sol et au climat, l'homme ne peut exercer, dans la plupart des cas, qu'une très faible influence.

Il en exerce une souveraine sur la seconde et sur la troisième, qui, à leur tour, exercent une influence prépondérante et toujours une influence heureuse par leur accroissement sur l'accroissement de la population ; elles sont la grande raison de la densité, quoique dans certains cas restreints, comme l'emploi des machines en agriculture et l'extension des prairies, le progrès de la science industrielle tende à diminuer la population sur le territoire agricole. Il est opportun de rappeler, à ce propos, les périodes de civilisation économique que nous avons indiquées en parlant de l'exploitation du sol :

Période sauvage, où la chasse et la pêche nourrissent beaucoup moins d'un habitant par kilomètre carré ;

Période pastorale, où l'élevage des troupeaux ne nourrit guère plus de 3 à 4 habitants par kilomètre carré ;

Période agricole, où la culture de la terre, avec un faible capital, nourrit (du moins en Europe) de 20 à 50 habitants environ par kilomètre carré ;

Période industrielle et commerciale où, grâce à une culture intensive, nécessitant un fort capital, et à l'importation d'un supplément d'aliments payés par la richesse produite sur place, plusieurs centaines d'habitants par kilomètre carré peuvent vivre.

La quatrième condition peut avoir de fâcheux effets ; car une population qui, dans un pays médiocrement riche, est très nombreuse parce qu'elle consomme peu, est une population misérable ; accroître la moyenne des consommations (pourvu toutefois que ces consommations ne soient pas celles du vice) et par là le niveau du bien-être dans la masse d'une population, est un des résultats les meilleurs d'une bonne économie sociale.

La cinquième condition est désirable seulement en ce sens qu'il faut éviter les institutions qui, créant ou maintenant des inégalités, compriment l'essor de l'activité humaine ; mais il faut bien se garder de toute institution qui, en vue d'une égalité d'abaissement, déprimerait cette activité et qui, en arrêtant l'effort des supériorités, arrêterait l'essor de la richesse nationale.

Aux cinq conclusions précédentes, il convient d'ajouter :

6° En vertu de lois physiologiques, économiques et sociales, la population a aujourd'hui, dans les pays civilisés, une *tendance générale à augmenter par un excédent des naissances sur les décès* ;

7° Dans les *centres d'industrie* où l'exploitation des mines, les manufactures, le commerce sont actifs, la population augmente, en outre, par *l'immigration* ;

8° Dans *l'état actuel* de la civilisation économique et grâce aux progrès modernes de la science industrielle, la puissance des moyens de production a pour résultat ordinaire que *la richesse s'accroît plus rapidement que la population*.

Il est certain qu'il n'en a pas toujours été ainsi ; l'histoire montre qu'il y a des temps et des pays où la richesse et la population sont stationnaires ou même rétrogrades ;

9° Il arrive souvent qu'à mesure qu'une *population devient plus riche*, le nombre des naissances tend à diminuer et, quoique la mortalité de l'enfance diminue aussi, *l'accroissement de la population se ralentit*. Dans une même population, les classes riches ont, pour plusieurs raisons, la même tendance : c'est presque toujours par l'accession successive de ceux qui montent des rangs inférieurs de la société dans les rangs supérieurs que les classes élevées complètent leur recrutement. L'examen des faits montre cependant que cette dernière loi souffre quelques exceptions.

L'accroissement des populations. — L'accroissement de la population intéresse l'état économique et l'état politique d'un pays.

Sous le rapport économique, une *population qui s'accroît rapidement* a un grand nombre d'enfants à élever : c'est *dans le présent une lourde charge* qui pèse sur la population active et qui diminue son bien-être. Mais, comme l'homme est la force productive par excellence, la jeune génération, lorsqu'elle est élevée, devient une *source plus abondante de richesse* ; il y a cependant une condition à observer, c'est

qu'elle conserve dans son accroissement une certaine proportion avec l'accroissement du capital nécessaire pour faire valoir le travail.

Il y a certainement une limite au nombre d'habitants qu'un espace donné de terre fertile peut nourrir. Mais où est cette limite? Personne ne peut la fixer, parce qu'elle recule à mesure que progresse la science industrielle. Quand, dans un état donné de cette science, la limite est dépassée, une population industrielle peut encore se nourrir avec des aliments importés et la quantité de la richesse manufacturière qu'elle peut produire et donner en échange est beaucoup moins limitée que celle de la richesse agricole.

Il est vrai que, pour qu'il y ait importation d'aliments quelque part, il est nécessaire qu'il y ait ailleurs excédent de production agricole; mais il s'en faut de beaucoup que toute la terre soit, suivant l'expression de Jules Daval, saturée d'hommes et qu'aucune contrée ne puisse produire plus que ses habitants ne consomment. Le progrès des moyens de communication qui caractérise la science industrielle de notre temps facilite ces importations et, par suite, la formation de groupes d'une très forte densité.

Sous le rapport politique, sur lequel il n'y a pas lieu d'insister ici, un État dont la population augmente plus rapidement que celle des États voisins devient relativement plus puissant, parce qu'il peut mettre sur pied une armée plus nombreuse, si ses ressources financières le lui permettent, et parce qu'il pèse d'un poids plus considérable dans le commerce et dans toutes les questions internationales. C'est ainsi que les États-Unis, avec leur population de plus de 50 millions d'individus, sont devenus une des grandes puissances du monde.

L'émigration et la colonisation. — L'émigration peut être déterminée par plusieurs causes :

1° Par l'*insuffisance de moyens d'existence* qui pousse une partie de la population à aller chercher du travail hors du pays natal ;

2° Par la *perspective d'un meilleur avenir* dans un pays étranger ;

3° Par des *conditions politiques* qui rendent intolérables à certaines catégories de personnes le séjour dans le pays natal ;

4° Par la *facilité des communications*, par les *relations établies* entre les pays d'émigration et les pays d'immigration, par des *institutions publiques* ou des *entreprises privées* qui, dans le pays natal, favorisent l'émigration ou qui, dans le pays de destination, attirent l'immigration.

La première cause pousse surtout les plus pauvres à émigrer et elle agit d'ordinaire avec plus d'énergie dans les temps de crise et de disette que dans les temps de prospérité. La seconde sollicite des individus appartenant à diverses classes de la société, surtout à la classe moyenne, et elle se fait sans souffrance; mais elle n'agit que sur un nombre relativement restreint d'individus, parce que ceux qui ont déjà une certaine situation dans leur pays se résolvent moins facilement à le quitter que ceux qui n'ont aucune situation. La troisième est accompagnée de violences et de souffrances morales; mais elle a été plusieurs fois l'origine de colonisations fécondes lorsqu'elle déportait sur une terre nouvelle des hommes ayant des qualités morales et intellectuelles propres à la formation d'une société régulière. La quatrième aide puissamment à augmenter et à régulariser le courant de l'émigration.

On peut distinguer les pays vers lesquels se porte l'*immigration* en anciens et en nouveaux.

Les *anciens pays* sont ceux où, la terre étant complètement appropriée et cultivée, l'immigrant est attiré par un appât autre que l'espérance de la propriété foncière. Entre les anciens pays, il existe des courants que déterminent des intérêts privés et qui portent dans presque tous les pays des hommes de presque toutes les nations ; il existe aussi des courants généraux, un qui porte *des pays les plus avancés en civilisation vers les pays moins avancés* des émigrants de la seconde catégorie (émigration en vue d'un avenir meilleur), s'adonnant principalement au commerce et aux professions libérales, un autre qui porte *des pays ayant relativement plus d'habitants que de capitaux vers des pays ayant plus de capitaux que de bras* des émigrants de la première catégorie, appartenant principalement à la classe des salariés.

Il y a, en France, un courant de ce genre qui amène au nord des Belges et des Allemands, au sud-est des Italiens. Quand les lois contrarient ces courants, elles entravent le progrès économique, parce qu'il est toujours bon que le capital et le travail, qui se cherchent l'un l'autre, puissent se rencontrer.

Un État qui arrête l'émigration porte atteinte à la liberté individuelle et condamne une partie de ses citoyens à la misère ; un État qui prévient ses citoyens des fraudes par lesquelles on peut chercher à les attirer à l'étranger sert, au contraire, leurs intérêts.

Un État qui empêche l'immigration porte atteinte à la liberté du travail et préjudice au capital national. D'autre part, il est incontestable, en considérant les choses du point de vue élevé de la politique, qu'il vaudrait beaucoup mieux qu'une nation fût capable de satisfaire par l'accroissement de sa propre population aux emplois nouveaux que l'accroissement de son capital requiert ; mais, si cette condition désirable ne se réalise pas, c'est la natalité de l'État et non sa capitalisation qu'il faut accuser.

L'immigration dans les *pays nouveaux* se lie intimement avec la question de la *colonisation* ; c'est, en effet, le plus souvent dans l'espérance d'acquérir de la terre et de se faire une nouvelle patrie qu'y vont les émigrants, même ceux qui n'ont d'abord que la perspective du salariat, et c'est, en conséquence, vers les pays où les richesses naturelles, mines ou terres, ne sont pas entièrement appropriées, qu'ils se dirigent.

Cette tendance est *un bien pour l'humanité* envisagée dans son ensemble, puisqu'elle a pour résultat de mettre en œuvre dans le monde une plus grande quantité de richesses naturelles et de faire que l'homme civilisé prenne plus complètement possession de la terre, son domaine.

Elle est *un bien pour les émigrants* qui ne réussissent sans doute pas tous, mais dont beaucoup fondent des familles vivant dans une plus grande abondance qu'elles n'auraient pu le faire au pays natal.

Elle est *un bien*, sous le rapport politique et économique, *pour le pays nouveau* auquel manquaient des bras et des capitaux pour faire valoir ses richesses naturelles.

Elle est *un bien pour l'État d'où partent les émigrants*, parce qu'il y gagne directement si le pays nouveau est sa colonie et indirectement si le pays n'est pas sa colonie ; car le fait seul d'une colonisation nouvelle étend le marché commercial des nations, et la circonstance particulière d'émigrants qui ont la langue et les mœurs d'une nation profite d'une manière spéciale au commerce de cette nation ; l'influence économique et politique du pays natal se répand dans le monde par les essaims qui en sont sortis.

Aussi y a-t-il intérêt pour un État qui possède des colonies à y faire des travaux préparatoires et à y prendre des mesures propres à favoriser la colonisation, et pour un pays nouveau à attirer l'immigration.

C'est par la colonisation que la race européenne s'est répandue depuis la découverte de Christophe Colomb, qu'elle a occupé à peu près toute l'Amérique du Nord entre le 52° et le 22° parallèle, qu'elle s'est mêlée ou substituée en partie à la race indigène dans la zone tropicale et dans la zone subtropicale de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud et qu'elle y a importé à sa suite la race noire, qu'elle a peuplé la partie méridionale et une partie de la région méditerranéenne de l'Afrique, qu'elle a établi sa domination sur l'Inde, sur une partie de l'Indo-Chine, de la Malaisie et de la Sibérie et qu'elle a créé, au XIX^e siècle, un foyer nouveau de civilisation dans l'Australasie. On peut évaluer aujourd'hui à environ 85 millions les représentants de la race européenne, pure ou mélangée, qui vivent dans les pays hors d'Europe : on sait quelle influence cette diffusion a eu sur la richesse de l'Europe, sur celle du monde en général et sur la politique des temps modernes.

CONCLUSIONS.

Entre les trois termes, population, production, consommation, il y a nécessairement un rapport.

Lois générales d'équilibre de la richesse et de la population : quand la production et les capitaux s'accroissent dans une société, la population tend à s'accroître ; quand la moyenne de la consommation individuelle s'accroît, la population est plus lente à s'accroître ou tend à devenir stationnaire ; quand toute la terre est occupée dans un pays et que l'augmentation des produits agricoles ne peut être obtenue que par une culture plus intensive, l'accroissement de la population devient plus difficile ; quand les inégalités factices dans la consommation de la richesse diminuent, l'accroissement de la population devient plus facile.

La statistique constate qu'il y a, en moyenne, en Europe, 35 naissances, 26 décès, 8 mariages par 1,000 habitants. — Malgré les variations annuelles, chaque pays a un taux à peu près constant de natalité, de nuptialité et de mortalité qui le caractérise.

La première enfance est la période de la vie la plus exposée à la mort. — La chance de vivre des individus bien constitués est d'environ soixante-quinze ans.

L'ensemble des survivants de toutes les générations qui forment, à un moment donné, une population, est composé (dans une population stationnaire) à peu près comme le sont les états successifs d'une même génération.

De l'excédent moyen des naissances sur les décès, il résulte, dans l'Europe contemporaine, un accroissement moyen annuel de 9 par 1,000 habitants.

La fécondité légitime, c'est-à-dire le nombre moyen des enfants par mariage, y est de 4. — Les naissances illégitimes figurent, en outre, pour un peu plus de 7 p. 100 dans l'ensemble de la natalité.

Les deux sexes s'équilibrent à peu près dans les populations européennes avec une certaine infériorité numérique du sexe masculin, quoique le nombre des naissances masculines soit plus considérable. — En France, les célibataires, composés en majorité d'enfants et en minorité d'adultes, forment la moitié de la population ;

les gens mariés forment l'autre moitié : il y en a près d'un cinquième dans le veuvage et plus des quatre cinquièmes dans le mariage.

Une population qui a une proportion considérable d'adultes est dans une condition favorable au bien-être et à l'épargne.

Les populations sont groupées sur les diverses parties du globe en quantité proportionnelle aux moyens d'existence qu'elles y trouvent. — Les vallées, les plaines arables, les côtes, les mines, les forces motrices, les grandes villes sont propices à la formation de populations denses.

Lois expérimentales de la population. — Le nombre d'habitants que comporte un territoire dépend des conditions physiques de climat et de sol, du capital et de la science industrielle, de la moyenne des consommations individuelles, du degré d'égalité dans les consommations individuelles. — On peut distinguer, sous le rapport de la densité que comporte un territoire, la période sauvage, la période pastorale, la période agricole, la période industrielle et commerciale. — La population a une tendance générale à augmenter par un excédent des naissances sur les décès. — Elle augmente dans les centres industriels par l'immigration. — Aujourd'hui, la richesse s'accroît dans beaucoup de pays civilisés plus vite que la population. — Dans une population qui devient plus riche, l'accroissement tend souvent à se ralentir.

Une population qui s'accroît rapidement s'impose dans le présent une lourde charge; mais elle a chance de former pour l'avenir une source plus abondante de richesse.

L'émigration peut être déterminée par l'insuffisance des moyens d'existence, par la perspective d'un meilleur avenir, par des causes politiques, par la facilité des communications, par des relations ou des institutions qui la favorisent.

L'immigration, dans les anciens pays, a lieu soit des pays les plus avancés en civilisation dans les pays moins avancés, soit des pays ayant relativement plus d'habitants que de capitaux dans les pays ayant plus de capitaux que de bras.

L'immigration dans les pays nouveaux et la colonisation sont un bien pour l'humanité, pour les émigrants, pour le pays nouveau qui les reçoit et pour le pays ancien d'où ils partent.

E. LEVASSEUR.
